MAIRIE de GUNSTETT



© 03 88 54 07 59 Email: mairie@gunstett.fr www.gunstett.fr



Le prochain passage du ramoneur dans la Commune de

GUNSTETT aura lieu

la journée

jeudi 25 janvier 2024

et la matinée

vendredi 26 janvier 2024

Si vous souhaitez son passage, il est préférable de le contacter au 03.88.63.11.15

<u>RAPPEL</u>: les conduits de cheminées doivent faire l'objet d'un ramonage 2 fois par an en cas de chauffage au bois ou au mazout, 1 fois par an en cas de chauffage au gaz